

Exigences système

Exigences relatives au navigateur

Pour accéder aux services en ligne, vous devrez utiliser un navigateur qui répond aux exigences minimales suivantes :

- Version la plus récente de Google Chrome
- Version la plus récente de Mozilla Firefox
- Version la plus récente de Safari sur Apple Mac OS X
- Microsoft Edge
- Microsoft Internet Explorer 11 (avec les systèmes d'exploitation Windows 8.1 ou Windows 10)

Les navigateurs et les systèmes d'exploitation devraient être constamment mis à jour à l'aide des correctifs et des mises à jour de sécurité les plus récents. Nous ne pouvons pas fournir de support pour les systèmes obsolètes ou en fin de vie.

L'accès à nos formules intelligentes

Il est recommandé d'ouvrir les formules intelligentes sur un ordinateur Windows utilisant Adobe Reader DC.

Les formules intelligentes ne fonctionnent pas correctement utilisant les versions ci-dessous :

- Toutes versions plus anciennes que l'Adobe Reader 10.0
- Version 11.0.21
- Version 11.012.20093

Directives de numérisation pour l'enregistrement électronique

Tous les documents numérisés et téléversés doivent être d'une qualité suffisante pour permettre l'examen électronique. Les documents doivent :

- être en couleur
- avoir une résolution de 300 ppp
- être en format PDF

La validité des documents numérisés sera déterminée en dernier ressort par le registraire de district.

Dépôts de plan pour Soumission de dépôt de plan

Pour télécharger un plan vers le service Soumission de dépôt de plan, l'image de votre dépôt doit être dans le format de fichier TIF ou TIFF.

Les images de dépôt doivent être en noir et blanc et d'une qualité suffisante pour une vérification électronique, soit une résolution de 400 ppp. Il peut être nécessaire de télécharger en couleur les images de dépôt soumises pour une nouvelle vérification afin de mettre en évidence les corrections apportées.

Documents d'appui

Les images et les documents supplémentaires peuvent être téléchargés à Soumission de dépôt de plan dans l'un ou l'autre des formats suivants :

- TIF ou TIFF
- DWF
- JPG ou JPEG
- PDF ou PDF/A

Les images et les documents d'appui doivent être d'une qualité suffisante pour une vérification électronique.

Le caractère approprié de la qualité des images sera déterminé par le vérificateur des levés.